

**FORUMS DE QUARTIERS**  
**Contact : Claire BREAU**  
**Ligne directe : 04 50 88 67 16**

**Réunion du Forum de quartier**

**SOUS ALERY/  
PONT-NEUF/SAPINIÈRE**

**Du 02 octobre 2008**

Contact : Liliane DUCLOZ  
Adjoint au Maire chargé de la Vie scolaire et de l'Enfance,  
Déléguée de quartier  
Tél. : 04 50 88 67 16

Pour les services municipaux : Oriane BRIAND  
Tél. : 04.50.88.67.03

**Présent(e)s :**

Serge ANTHOINE-MILHOM, Yvette BIBOLLET, Gaston et Jane BOCCACCI, Gérard BOYRON, Jérôme et Béatrice CORDIER-VARON, Thierry et Laurence COURTEAU-CHAUMET, Georges DUCLOZ, Martine FRAIX-BURNET, Michel FRICHOT, Odette GUY, Marc JACQUET, Marie-Thérèse KUPPICH, Marie-Louise METRAL, Chantal MEYNET, Albert MOENNE LOCCOZ, Albert et Chantal MONIN, Gislaine REY, Raoul REY-GAUREZ, Sage MADELEINE, Martine SOILEUX, Michel et Georgette VIDONNE, Joseph MENU, Camille PETIT, Andrée CARON, Joseph FRISON-ROCHE, Claude BARILLIER, Régis DUFOUR, Marie DUCROT, Maurice CROCHON, Christian LAUNAY, Pascale LANNOY-MAZZEGA, Annie PALISSON-DUCRUET, Louis-René GINET, Anne FAVRE, Serge et Catherine DELEMONTEIX, Claude PEROTTO

**Excusé(e)s :** Thérèse AVET-L'OISEAU, Denise BOYRON, Marius DEAGOSTINO, René FINOTTO, Andrée GIRARD, Huguette JACQUET, Jacques et Jacqueline MARDUEL, Claude RITTAUD

Madame DUCLOZ accueille les habitants et présente Madame Patricia CHASSON, directrice du pôle Aménagement, Patrimoine, Cadre de Vie, qui vient présenter les projets immobiliers sur le quartier du Pont Neuf.

## **I- Présentation des projets immobiliers sur le quartier du Pont neuf**

P. Chasson explique que le secteur du Pont Neuf est particulier. En effet, le foncier sur ce secteur est en grande partie propriété de la Congrégation des Sœurs, et les échanges ne peuvent se faire que sous la forme de cession de baux et de droits à construire. Cette situation rend les échanges plus complexes.

De plus, la Ville ne dispose pas d'outils permettant d'imposer des règles de mixité dans les constructions, visant notamment à promouvoir le logement social.

En effet, c'est uniquement dans le cadre de la révision de son POS, actuellement en cours, qu'elle pourra imposer des normes, des pourcentages de logements sociaux dans les programmes qui se déclareront. La révision du POS valant PLU est en cours, et ne devrait pas aboutir avant trois ans.

Ce préalable exposé, Patricia CHASSON présente deux projets majeurs en cours sur le secteur du Pont Neuf :

- un projet de construction en entrée de ville, appelé « Rive Gauche » et situé à l'angle de la rue de l'Isernon et de l'avenue du Pont neuf, qui offre 32 logements.
- un projet appelé jardins de l'Isernon, en bord de Thiou, situé rue de l'Isernon (33 logements)

En réponses aux questions des habitants, Patricia CHASSON précise différents points

- Stationnement :

Les projets répondent aux normes établies en matière de stationnement, à savoir 1 place par logement. Des parkings souterrains sont prévus sur les deux projets.

- Alignement de l'immeuble Rive Gauche :

L'alignement de l'immeuble peut effectivement surprendre, dans la mesure où il apparaît décalé par rapport aux constructions existantes. Cependant, cet alignement répond aux normes architecturales adaptées aux entrées de Ville, aux principes d'alignement qui leurs sont propres. Ce sont davantage les alignements des immeubles autour qui apparaissent peu cohérent par rapport au schéma d'entrée de Ville. Avec le temps, l'entrée de ville évoluera.

- Circulations piétonnes

La ville souhaite favoriser les circulations piétonnes, notamment sur le secteur de l'Isernon. Ainsi, et en vue de favoriser et sécuriser le passage piéton, le parvis de l'Eglise sera marqué par des matériaux et marquages au sol adaptés.

L'objectif est également de permettre un cheminement continu le long du Thiou, d'Annecy à Cran-Gevrier.

Pour ce faire, la ville acquiert des parcelles le long du Thiou, au fur et à mesure des opportunités et des cessions.

Elle a ainsi acquis une bande de terrain, attenante au projet des Jardins de l'Isernon. Le projet d'aménagement de la berge, sur cette portion, est présenté aux habitants.

- Circulation automobile

Concernant la circulation automobile rue de l'Isernon, il n'est à ce jour pas prévu d'installer de ralentisseurs. La ville reste attentive à cette problématique. L'aménagement du parvis pourra y contribuer.

Globalement, le programme des Jardins de l'Isernon prévoit 33 logements, avec stationnement sous le parvis et entrée sur la rue. Du logement social est prévu sur cet espace, dans la petite maison située à côté du programme en cours.

- Qu'est –il prévu dans la maison située 5 grande rue d'Aléry ?

Cette villa appartient au Diocèse d'Annecy.

- Que sont les projets sur la boulangerie et la sellerie, grande rue d'Aléry ?

Ces parcelles ont été rachetées par un promoteur mais il n' y a pas de projet actuellement.

La ville pourrait imposer la construction de logements sociaux sur ce secteur, dans le cadre du PLU, en cours, éventuellement dans un cadre plus large.

- Existe –t-il un projet sur le terrain nu situé rue saint Etienne?

La ville a exercé son droit de préemption sur cette vente, mais pourrait se voir débouter par le tribunal en raison d'un vice de forme dans la procédure.

- Quel est le devenir des Etablissements Portigliatti ?

Il est rappelé qu'il convient de réaliser une étude de sol sur cette parcelle, compte tenu de l'activité qui y a été exercée, étude à la charge de l'exploitant.

Dans l'attente de cette étude, les projets sont bloqués.

## **II- Points et suggestions évoqués par les habitants**

- Trottoir devant le projet « rive gauche » : ce trottoir a été condamné en raison des travaux, situation qui rend le cheminement piéton dangereux. Peut t on faire quelque chose ?

*Dans l'attente de la fin des travaux, un cheminement pour piétons est balisé et a été matérialisé par un passage en béton dans l'ancien espace vert sur l'avenue du Pont Neuf. Ce passage débouche sur la traversée normalisée, en peinture au sol, au carrefour à feux.*

- passage le long de l'Eglise Adventiste pas balayé, en allant vers la rocade

*Les services techniques de la Ville interviendront*

- le parterre de fleurs existant préalablement devant l'église a été neutralisé pour permettre de démonter une grue mais sa configuration actuelle gêne la circulation piétonne

*Le parterre de fleurs a été supprimé pour des questions de sécurité.*

- l'Angle de la rue G. Brassens et chemin saint Christophe apparaît dangereux au moment des entrées et sorties d'école, (manque de visibilité des automobilistes, vitesse excessive des vélos en sens descendant)

*Il s'agit d'une desserte locale. La configuration de la rue ne permet pas de faire plus en terme de sécurité. Le sens de circulation pourrait être étudié*

- stationnement de véhicules au bout de la rue George Brassens, hors zone bleue et rendant le croisement difficile

*Des balisettes ont été posées.*

**prochaine réunion**  
**Jeudi 27 novembre à 18 h 30**  
à la Maison d'Aléry, 22 grande rue d'Aléry

**Ordre du jour :**  
**Présentation de l'Espace familial et social**

---

**Diffusion :**

Ensemble des membres du forum.

A. BLANCHARD, J. BOUTRY, A. CIONI, N. CLEBANT, L. DUCLOZ, P. GEAY, A. GOMEZ, affichage salle des Elus,  
O. BRIAND, P. CHASSON, D. DONZEL, M. FAGUER, P. LEJEUNE, T. MESTRE, M. JOLIVET, A. PRISER  
S. BOUCHETIBAT, G. JANEL, D. LAUVERGNE

Police Nationale

---